

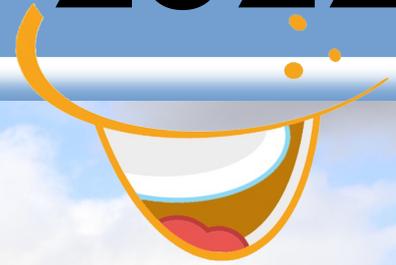


La Neuville
du Bosc

Actus n°10 – Mars 2022



Bonne année 2022



Bernard FORCHER, maire de La Neuville du Bosc, élu et engagé depuis plus de 25 ans au service de la commune, a été mis à l'honneur.

Il a reçu de la part du Préfet de l'Eure la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent.



Edito

Neuvilloises, Neuvillois, chers Amis,

Avant votre découverte des travaux réalisés en 2021, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, bonheur et espoir pour cette nouvelle année.

Une nouvelle période de Covid difficile à vivre pour toutes et tous, surtout pour nos enfants sans arrêt testés. C'est malheureusement le seul parcours pour des jours meilleurs malgré le succès de la vaccination de nos habitants via le centre du Neubourg et autres, plus de 82% sont à trois vaccins. Malheureusement c'est la deuxième année sans vœux avec un arbre de Noël réduit au minimum, distribution de jouets avec un seul parent et sans spectacle. L'essentiel pour nous était d'assurer la distribution à nos bambins avec la présence du Père Noël.

Vous lirez les projets pour 2022 dans l'Actu. Je vous en parle de deux qui me tiennent à cœur :

- l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur la RD 26 : depuis 2009, inlassablement, je vous parlais de ces tranches annuelles et cette tranche est la dernière. Ainsi, tout le village sera sur un même pied d'égalité. Beaucoup de villages aimeraient être dans notre situation.
- Nous avons déposé un permis de construire pour une mairie-agence postale communale accessible aux personnes à mobilité réduite, moins énergivore et agréable pour notre public. Nous sommes en attente de subventions.

Pour 2022 l'horizon semble plus clair, l'équipe municipale et moi-même souhaitons redonner du plaisir à vivre ensemble, ce qui pourra se traduire par un repas où chacun retrouvera le lien qui nous unit.

Bernard FORCHER,
Maire de La Neuville du Bosc



La fibre optique arrive

Cela fait de nombreux mois que beaucoup l'attende. La fibre arrive à La Neuville...

Vous avez sûrement vu des entreprises travailler régulièrement pour déployer le réseau de fibre optique et le chantier touche à sa fin, on l'espère...

Le déploiement du réseau de fibre optique est porté par le syndicat Eure Normandie Numérique, créé en 2014, avec la volonté d'amener le très haut débit à la majorité des Eurois. Ce projet, financé par le Département de l'Eure, la Région Normandie, l'État et l'Intercom Bernay Terres de Normandie, doit aboutir en 2025.

Beaucoup de foyers ont souffert d'un réseau internet instable ou d'un débit très limité ne permettant pas de télétravailler ou de faire l'école à la maison.

Avec les très nombreux services, devenus maintenant indispensables, qu'offre le web, nous avons tous besoin d'avoir une connexion stable et suffisante.



La fibre ?...

La fibre optique est une solution pour répondre à nos attentes. Cette technologie, basée sur la lumière permet d'augmenter grandement le débit. En effet, si aujourd'hui, au meilleur des cas, le débit maximum atteint les 5 mégabits par seconde, la fibre permettra d'atteindre un débit d'au minimum 30 Mb/s et jusqu'à 100 Mb/s au meilleur des cas, soit minimum 6 fois plus.

Les travaux devraient se terminer d'ici le printemps. Une période de trois mois de gel commercial permettra aux petits fournisseurs d'accès de se préparer. Passé ce délai, vous pourrez prendre un nouveau forfait fibre chez les fournisseurs d'accès agréés.

Aujourd'hui les fournisseurs disponibles sur le réseau d'ENN sont :



Sur la Neuville, nous ne disposons pas encore de la liste des fournisseurs disponibles, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés...



Les travaux

Malgré le contexte sanitaire difficile de l'année passée, la commune n'est pas restée dans l'attente et a continué ses investissements pour le bien-être des Neuvilleois et Neuvilleises.

- Ainsi, des travaux ont été réalisés dans les logements communaux :

Logement au-dessus de la salle de votes : rénovation complète avec pose de parquet, changement des radiateurs électriques, réfection de la cuisine et création de placards, peinture... pour un montant de 8 706,78€.

Logement du milieu : travaux divers pour 1 068,13€.

Logement à côté de la mairie/agence postale : extension pour la construction d'une nouvelle salle de bain, montant des travaux : 15 667,39€.

Les joints des fenêtres ont été refaits pour 2 638,20€.

- Travaux de réhabilitation de la mare centre-bourg avec enrochement en remplacement du mur écroulé, plantation de plantes hydrophiles, création d'une barrière en bois : 13 553,84€. (Photo de couverture)
- La commune poursuit l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques avec l'effacement du réseau à l'Eglantine pour un montant de 11 317,89€.

La commune a souhaité renforcer la sécurité des piétons et des élèves avec la création d'un trottoir et la réalisation d'un ouvrage sécurisant la montée des élèves dans les cars scolaires : installation d'un coussin lyonnais et création d'un rétrécissement de chaussée. Le montant total des travaux de voirie s'élève à 71 764,80€.



Autres travaux :

- Mur de la mairie – première partie : 21 145,54€.
- Chemin du Tour de ville – phase 2 : 23 893,87€.

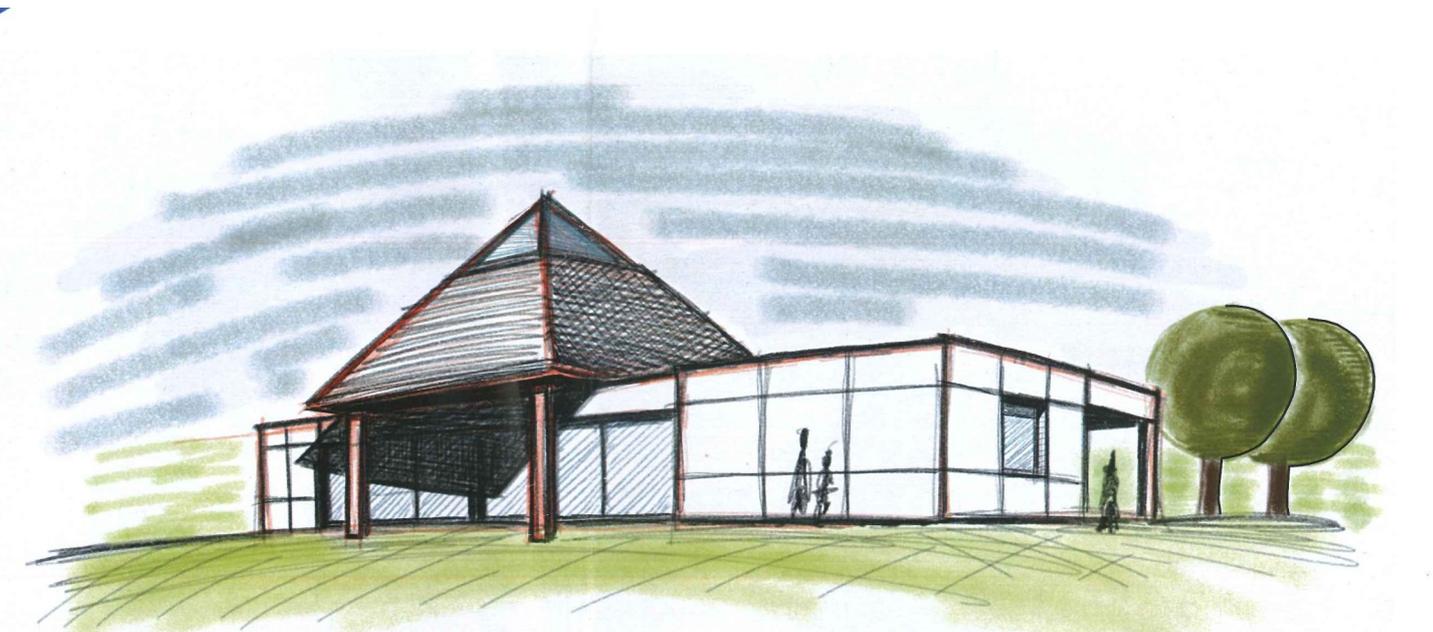


Les projets

2022 sera aussi une année riche de projets.

La commune se dote d'une nouvelle mairie installée sur l'espace vert face à la mare. Le permis de construire déposé le 5 juillet dernier est toujours en cours d'instruction. Les prix ont été actualisés et le montant des travaux s'élève actuellement à 383 748,00€ HT (construction + honoraires architecte).

En 2021, l'Etat n'a pas retenu ce projet pour l'octroi de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Une nouvelle demande a été déposée en 2022 pour un second examen.



Future mairie encore à l'état de projet

- En complément des travaux de voirie sur la RD39, un abribus sera posé durant le 1^{er} trimestre 2022 par la société SEMIO (8 718,06€ TTC). La dalle a été réalisée par l'entreprise DUVIVIER (1 987,84€ TTC). Une allée piétonne sera créée pour un accès facilité par l'entreprise BONE TP (2 280,00€ TTC).
- Les travaux d'enfouissement des réseaux sur la RD 26 à l'Eglantine se poursuivront en 2022 pour un coût prévisionnel restant à la charge de la commune de 25 084,00€.
- Mur de la Mairie : une première partie a été reconstruite par l'entreprise DUVIVIER en 2021. La seconde partie a été terminée en fin d'année et sera donc facturée en 2022. Coût total de l'opération : 28 688,17€ TTC.

RGPD, c'est quoi ?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est un règlement européen du 27 avril 2016. Il pose un nouveau cadre juridique en matière de protection des données personnelles des citoyens européens afin de répondre aux évolutions du numérique.

Toutes les structures publiques et privées sont tenues d'être en conformité avec le RGPD.

Ainsi, la commune travaille sur ce dossier et vous serez consultés pour autoriser la commune à vous inscrire dans ses bases de données.



Petits plaisirs des yeux avec les maisons fleuries et illuminées

Côté fleurs ...

Pour cette énième édition, le concours était de haute qualité comme vous le constaterez sur ces photos.



Jury en pleine concertation



Petits plaisirs des yeux avec les maisons fleuries et illuminées

Côté illuminations ...

Les candidats se sont montrés à la hauteur pour que ces fêtes de fin d'année soient synonymes de joies et plaisirs.



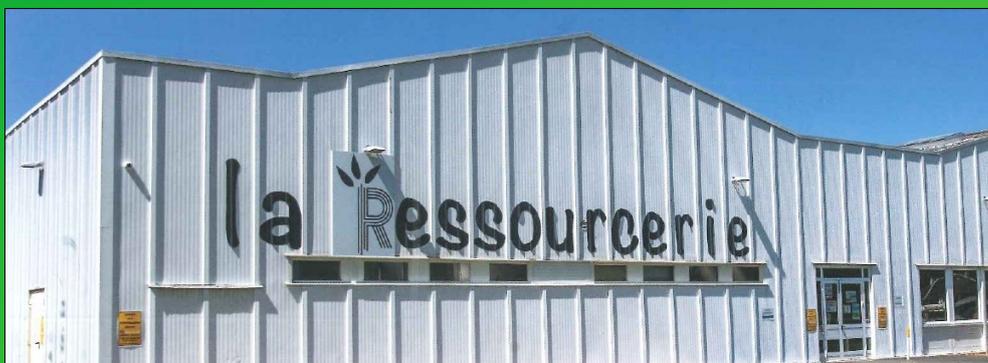
Le SDOMODE

Le syndicat de destruction des ordures ménagères de l'ouest de l'Eure, appelé plus communément SDOMODE, est le syndicat intercommunal qui exerce sa compétence « traitement des déchets » pour notre territoire.

Il exploite notamment les quais de transfert de Bernay et de Pont-Audemer, le Cetraval de Malleville-sur-le-Bec (centre d'enfouissement et de stockage des déchets ultimes), les plateformes multifilières de Beaumontel et de Martainville, le centre de tri de Pont-Audemer et les 17 déchèteries du territoire.

En outre, le SDOMODE gère le ramassage des colonnes de tri en apport volontaire (verre, papiers-cartonnettes, gros cartons).

Zoom sur la ressourcerie...



La ressourcerie a pour objectif de permettre de réemployer au maximum les objets (mobilier, jouets, vaisselle, outils, textiles, livres, appareils électroménagers...).

Basée sur le principe de l'économie circulaire, limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets, la ressourcerie dispose d'une boutique de 1 200m² et de 2 800 m² de zones de collecte, de gestion des stocks et d'ateliers de réparation.

Infos pratiques :

Adresse : 35 bis route de Rouen – 27300 MENNEVAL

Tél : 02 79 26 00 71

Horaires d'Ouverture :

Boutique : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Pour déposer des objets : du lundi au samedi de 14h à 18h.

Aujourd'hui, la Ressourcerie, c'est :

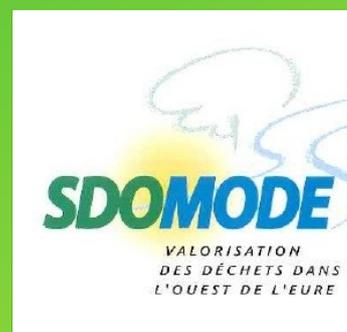
53 personnes salariées en insertion travaillant actuellement à la ressourcerie

400 tonnes collectées

200 tonnes « réemployées »

26 000 clients, soit une moyenne d'environ 120 par jour. La plupart de ces clients résident dans un rayon de 30 km, certains viennent du Calvados ou de Seine-Maritime.

350 000€ TTC de chiffre d'affaires depuis le 15 juin (chiffre réalisé en 8 mois, la ressourcerie ayant dû fermer deux mois pour cause de confinement).



N'hésitez-pas à suivre la page Facebook de la ressourcerie



La Neuville-
du-Bosc

Actus n°10 – Mars 2022

Point sur le tri sélectif

Les erreurs de tri sont régulières et le refus en centre de tri a un impact financier non négligeable. Alors petite piqûre de rappel sur les consignes de tri :



Le tri + simple

OUI, tous les EMBALLAGES se trient ... uniquement les EMBALLAGES.
Bien séparer les emballages, ne pas les emboîter et les déposer en vrac dans le bac/sac.
Bien vider les emballages mais ne pas les laver.

Pots, barquettes, sachets, tubes, berlingots...



Pour le reste de vos déchets,
optez pour :

- la déchèterie ou la ressourcerie
- votre composteur individuel
- votre poubelle grise
- cyclamed et les autres réseaux spécialisés



On vous aide



Après plusieurs mois de fermeture, la boulangerie pâtisserie d'Harcourt a rouvert ses portes il y a quelques jours. Des variétés de pains et de pâtisseries (dont le carré pistache) nous seront proposées. Nous souhaitons à Monsieur Thomas COSNARD beaucoup de bonnes années.

Nous rappelons que l'épicerie Panier Sympa 02 32 45 14 97 propose de livrer à domicile vos achats (voir conditions avec le magasin).

En plus du coiffeur d'Harcourt L'Boucle – 02 32 45 11 22, une coiffeuse propose de venir à votre domicile : Madame Corinne 06 33 36 34 40.



Ma Commune Ma Santé

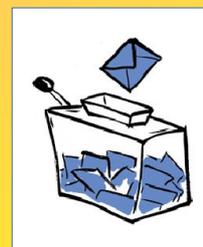
Une mutuelle depuis plusieurs années s'occupe de vos dossiers **Ma commune ma santé** pour tous renseignements, contacter Monsieur François COLLAS au 06 83 06 41 77.

Pour obtenir du fuel domestique à prix groupé, c'est possible. Inscrivez-vous à la mairie, pour définir les quantités et le calendrier de livraison.



Point sur les élections

Présidentielle	1 ^{er} tour :	10 avril
	2 ^{ème} tour :	24 avril
Législatives	1 ^{er} tour :	12 juin
	2 ^{ème} tour :	19 juin



Côté procuration, vous pouvez désormais donner procuration à un électeur extérieur à la commune où vous votez. Il est possible d'effectuer sa procuration en ligne (vous devrez quand même vous déplacer en gendarmerie ou au tribunal pour vous identifier)

2022 est une année de refonte des listes électorales, tous les électeurs recevront donc une nouvelle carte électorale.



Petit mot des pompiers



Les pompiers de la Neuville du Bosc vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

L'amicale des sapeurs pompiers vous remercient pour les dons de la campagne de calendriers 2022.

Une partie de cette recette ira pour les pupilles des sapeurs pompiers, une autre pour le vin d'honneur du 14 Juillet, et également pour la gestion des frais logistiques du centre.

En premier lieu, le centre de secours intervient sur la commune de la Neuville du Bosc et Epéard, et peut être amené à intervenir sur les communes du Bosc du Theil.

Actuellement, l'équipe se compose de 6 sapeurs actifs, du grade d'adjudant à sapeur.

L'équipe a accueilli 2 nouvelles recrues :

- Romain FOLLIN (2019) : sergent, pompier volontaire à la Neuville du Bosc et en double affectation sur le Neubourg ;
- Kévin BIGOT (2021) : sapeur, arrivé en Janvier 2021.

Elle souhaite la venue d'un jeune sapeur pompier du Neubourg (JSP), habitant sur la Neuville (en fin de formation).

Les pompiers de la Neuville espèrent que de nouvelles personnes seront intéressées pour intégrer le centre de secours, afin que celui-ci continue d'exister.



Côté culture et associations

Début novembre, tout espoir était à nouveau permis. Nous avons pu nous réunir au monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour que nous restions un pays libre.



Le 20 novembre, nous étions, après deux ans d'absence, à nouveau réunis pour le repas des anciens. Un décor féérique souhaitait la bienvenue aux 80 convives. Cette année, les invités d'honneur étaient Madame Claude BRESNU et Monsieur Roger VOLLAIS.



Malheureusement, avec les restrictions dues à la crise sanitaire, cette année encore le spectacle pour les enfants prévu par le foyer rural étant annulé, c'est seulement la distribution des jouets qui a eu lieu, mais avec malgré tout la présence du père Noël.



Etat civil

DECES

- MARTIN Fabienne Chantal Germaine Annie 12/02/2021
- COURTEAUX Bernard Léon Louis Alex 12/08/2021
- DALENÇON Philippe Joseph Emile 15/03/2021
- HODAN Sylvie Denise Etienneette 09/06/2021
- LEBAILLY René Adrien 26/11/2021

MARIAGES

- DAMIEN François Bertrand Gérard 29/05/2021
HADADOU Saïda Mauricette
- ELOI Vincent François Gabriel 25/09/2021
LANGLOIS Amélie Aline Séverine
- FOLLIN Romain Daniel Jean 03/07/2021
GRATTEPANACHE Marie-Gwélane
- LECLERCQ Julien Wilfried 03/07/2021
DORE Elodie Marie Elsa

NAISSANCES

- FORTIER SAKIC Amélya Eliane Nadia 29/12/2021
- GOSSELIN Louis Patrick Daniel 07/04/2021

Mairie de La Neuville Du Bosc
38 route du Bec Hellouin
27890 LA NEUVILLE DU BOSC
Tél. : 02 32 45 16 92



Bernard FORCHER, Maire : 06 82 53 52 33
Christine IGOUT, Adjointe : 06 17 96 13 13
Matthieu POISSON, Adjoint : 06 84 36 77 93
Jean-Claude CORNU, Adjoint 06 85 75 90 80
François DAMIEN, conseiller délégué : 06 07 77 42 06

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi : 14h00 – 18h30
mardi : 13h30 – 16h30
mercredi : 14h00 – 17h00
jeudi : fermé
vendredi : 14h00 – 18h30
samedi : 09h00 – 12h00

Rejoignez-nous sur internet et les réseaux



PanneauPocket



www.laneuilledubosc.fr



La Neuville-
du-Bosc

Actus n°10 – Mars 2022